

PROGRAMME DE FORMATION 2016

Le bilan 2014-2015 de la formation dont ont bénéficié de nombreux adhérents de Randouvèze montre le souci de l'Association de leur apporter les moyens de pratiquer la randonnée pédestre dans de bonnes conditions, avec un encadrement professionnel, gage de sécurité et d'agrément. La randonnée reste avant tout un loisir dans lequel chacun doit trouver plaisir et convivialité. Aussi, les lignes de force du programme de l'année 2016 poursuivront-elles cet objectif.

Animation de Randonnées

La priorité restera sur les formations, dites « essentielles », d'animateurs de randonnées dont l'effectif est sans doute déjà important au regard du nombre d'adhérents, comparé à d'autres associations. Il faut néanmoins anticiper et la formation de nouveaux animateurs serait donc souhaitable. Le cursus est le suivant :

- Module de Base : formation préalable non diplômante destinée à l'initiation aux outils, notamment la lecture de cartes. Pré-requis obligatoire pour les formations d'animation et d'encadrement. Sessions 2016 : 5-6 Mars et 23-24 Avril à VESC.
- Session Animateur Niveau 1 (SA1) : formation au premier niveau d'encadrement, pour des randonnées faciles, à la journée, sur des itinéraires balisés (2 jours de formation). Session 2016 : 24-25 Septembre à Sainte-Croix.
- Session Animateur Niveau 2 (SA2) : formation permettant l'obtention du Brevet Fédéral nécessaire à l'encadrement de randonnées de plusieurs jours, de tous niveaux (5 jours de formation suivis de 2 jours d'évaluation, puis recyclages de 2 jours tous les 5 ans). Session 2016 : du 17 au 23 Avril à VOGÛE (07) - Pas de stage en Drôme.

Ces formations à l'animation et l'accompagnement de randonnées pédestres stricto sensu peuvent être complétées par des modules spécialisés pour des environnements particuliers (montagne, neige,...). Par ailleurs, l'offre de formation du CDRP26 comporte également une session GPS en 2016 qui se déroulera en Vaucluse et représente une opportunité du fait de la proximité géographique :

- Stage de GPS : 2-3 Avril à Grillon.

L'éventualité d'une initiation à la lecture de carte organisée localement par l'Association est, par ailleurs, envisageable.

Marche nordique

L'initiation à la marche nordique qui a été réalisée pour répondre à la demande récurrente d'un certain nombre de pratiquants de la randonnée pédestre classique a permis de repérer un besoin réel quant à l'élargissement de notre activité. Pour permettre de prendre en compte cette demande, de l'organiser et de l'encadrer dans de bonnes conditions, la formation d'animateurs s'avère nécessaire. L'effectif souhaitable serait de 2 ou 3 animateurs.

Pour les personnes n'ayant pas le SA1 :

Le programme de formation du CDRP26 organise 2 stages :

- Session d'initiation : 2 jours à VESC, les 3 et 4 Mars 2015.

- Session complémentaire : 2 jours à VESC, les 3 et 4 Juillet 2015.

Pour les titulaires du SA1 :

Plusieurs comités régionaux hors Rhône-Alpes ou PACA ont programmé des sessions de ce type.

- Sessions de formation fédérales : 3 jours

Pré-requis : les candidats doivent déjà pratiquer la marche nordique

Secourisme

La formation aux gestes de base du secourisme (Prévention et Secours Civique 1er Niveau - PSC1) reste un complément obligatoire pour valider le diplôme du SA1. Elle peut aussi être suivie par toute personne soucieuse de pouvoir intervenir utilement dans la vie quotidienne, dans une situation donnée où la sécurité des personnes est en cause y compris en cours de randonnée. Un certain nombre d'adhérents l'ont déjà suivie et une nouvelle formation initiale sera organisée en 2016 pour 10 personnes maximum (1 journée au Buis).

Des recyclages (1/2 journée) sont ensuite prévus tous les 2 ans.

Balisage et Collecte numérique

Randouvèze s'investit depuis longtemps sur l'entretien et le balisage des sentiers : plus de 40 « marraines » et « parrains » de boucles assurent cette mission importante pour préserver notre patrimoine de sentiers de randonnée sur le territoire des Baronnies. La normalisation du balisage est un facteur à prendre en compte pour une pratique améliorée. Le CDRP26 assure des formations qui paraissent utiles pour tous les baliseurs, nouveaux et anciens :

- Stage de baliseurs-aménageurs : aménagement du territoire et sentiers de randonnée. Session 2016 : 3-4 Mars à Valence.
- Stage de balisage terrain : formation au balisage et à l'entretien des sentiers. Session 2016 Drôme Sud : 31 Mars - 1er Avril à Buis les Baronnies.

Cette dernière formation au Buis est une opportunité intéressante qui doit motiver les baliseurs de Randouvèze (18 places maximum).

Le projet de collecte numérique des sentiers de randonnée initié en 2014 se poursuit et nécessite des moyens pour tenir les objectifs poursuivis par la Fédération. Actuellement, 3 personnes de Randouvèze sont déjà formées. Une personne supplémentaire pourrait permettre une meilleure organisation en binômes :

° Stage de collecteurs numériques : 17-18 Mars à Valence.

Autres actions

Au-delà de ces actions de formation qui couvrent les besoins incontournables d'une association comme la nôtre, il est possible d'envisager d'autres formations ou journées d'animation spécifiques orientées principalement vers la connaissance du milieu et de l'environnement dans lequel nous évoluons : botanique, géologie, histoire, patrimoine culturel, agriculture et économie locale,.... Cette énumération n'est pas exhaustive. Les suggestions sont les bienvenues de la part de chacun de nos adhérents, elles seront soumises au Conseil d'Administration qui jugera de l'opportunité et de la faisabilité.

Procédure

Les programmes de formation peuvent être consultés sur les sites internet du CDRP26 ou de la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui permettent de réaliser une pré-inscription en ligne, en accord avec vos interlocuteurs de l'Association :

1. Gérard LANGLOIS : gerard.langlois1@orange.fr / 0490629319 ou 0630431584
2. Suzanne ARMAND-ROUX : suzearmand@orange.fr / 0475263016 ou 0679365644

Le Conseil d'Administration statue sur la prise en compte de chaque demande, notamment pour une prise en charge financière de la formation demandée. Il est rappelé que, pour les formations concernant l'accompagnement et l'animation de randonnées, le CDRP26 rembourse 50% du montant des frais pédagogiques. Pour la partie restante, afin de favoriser l'accès à ces formations, le Conseil d'Administration de Randouvèze a décidé de la prendre à sa charge, sous condition : le bénéficiaire s'engage à organiser et conduire 3 randonnées pour l'Association.

Le coût des formations au secourisme est également supporté par l'Association.